



Allocution

Les arts et la culture au Québec : Les secrets du succès d'une créativité remarquable

Allocution de M. Stéphan La Roche
Président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec
représentant Maka Kotto
Ministre de la Culture et des Communications du Québec

China International Performing Arts Fair
Guangzhou
8 novembre 2013
13 h 30

En présence des représentants des organismes gouvernementaux suivants :

Ministère de la culture de la République populaire de Chine
Gouvernement populaire de la province de Guangdong
Gouvernement populaire de la municipalité de Guangzhou
Service de la culture de la province de Guangdong
Service de la Propagande de Guangzhou
Bureau de l'édition et de la télédiffusion de la culture de Guangzhou
(Guangzhou Culture Broadcasting Television News and Publishing Bureau)
ainsi que le comité organisateur

Le texte prononcé fait foi.

Les arts et la culture au Québec : Les secrets du succès d'une créativité remarquable

Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de fierté que je me trouve ici pour représenter le Québec au nom de son ministre de la Culture et des Communications, monsieur Maka Kotto, qui, à regret, ne pouvait pas être des nôtres.

Le China International Performing Arts Fair est un événement des plus prestigieux et je tiens à remercier ses organisateurs, tout particulièrement son directeur, monsieur Xu Bin, d'avoir accordé une place d'honneur au Québec dans l'édition de cette année.

Cet honneur revient certainement au talent et au dynamisme des artistes, des artisans et des gestionnaires culturels québécois. Je pense toutefois qu'il revient aussi un peu aux différents gouvernements québécois que je représente aujourd'hui et qui ont investi et agi pour faire fructifier nos « ressources culturelles ».

Le Québec est une jeune nation d'environ 8 millions d'habitants, répartis sur une vaste étendue dont certaines zones sont pratiquement inhabitées. La densité de notre population est 28 fois moins grande que celle de la Chine. Son histoire a été marquée par la colonisation française au 16^e siècle qui a fondé le pays puis la conquête anglaise au 18^e siècle qui n'a pas empêché l'évolution et l'épanouissement, en français, de la société québécoise. Le Québec est le seul État à majorité francophone du continent nord-américain, vaste espace dominé par la culture anglo-américaine.

Pourtant, malgré ces différences, je crois que nous avons plusieurs points en commun. Comme en Chine, la plongée dans la modernité est relativement récente. Au Québec, elle s'est faite dans les années 1960 avec la révolution tranquille où nous avons collectivement fait des rattrapages remarquables notamment en éducation et en santé, dans le développement de nos ressources naturelles – on pense évidemment à l'hydroélectricité – comme dans le développement des affaires et bien sûr dans celui des arts, des lettres et de la culture.

Tout comme en Chine, le territoire québécois est composé de régions. Ces régions ont des défis communs à relever liés à l'attraction des entreprises, la diversification de leur économie, à la migration des jeunes, des travailleurs et des familles vers les grands centres. Si leurs contextes économiques et sociaux diffèrent, les régions misent de plus en plus sur le dynamisme culturel comme l'un des leviers de leur développement.

Le Québec, comme la Chine, est à la fois singulier et multiple, partagé linguistiquement et enrichi de traditions d'origines diverses qui se sont ancrées dans son terreau fertile. La situation géographique et historique particulière du Québec le place au confluent des traditions et des cultures européennes et nord-américaines.

Si l'identité du Québec est fondée sur la langue française – près de 80 % des Québécois sont francophones – ,ses racines sont plurielles : autochtones, françaises, anglaises, écossaises, irlandaises et américaines, auxquelles se sont ajoutées toutes celles de l'immigration plus récente, italienne, haïtienne, libanaise, chinoise, vietnamienne, portugaise, grecque, magrétine pour ne citer que les principales. Toutes ces racines sont bien vivantes et nous essayons ensemble d'en tirer la meilleure sève pour nourrir notre société.

Comme vous le voyez, les Québécois ont une approche ouverte sur le monde. Peut-être parce que nos ancêtres découvreurs et coureurs des bois n'ont pas eu peur de l'inconnu. Comme eux hier, les Québécois d'aujourd'hui sont capables d'ouvrir des sentiers et des routes là où il n'y en avait pas. L'Amérique du Nord est couverte de noms français donnés par ces explorateurs qui ont transigé avec les populations locales avec respect et équité. Ils cherchaient le mieux possible que l'échange soit mutuellement bénéfique, simplement pour pouvoir revenir échanger l'année suivante, si possible en ami. Aujourd'hui encore cette approche ouverte à la différence, au partage et à l'amitié sont parmi les atouts qui ont forgé l'identité des Québécois. L'ouverture et le partenariat ont tracé les voies de son développement car elles

permettent aux idées et au talent de s'exprimer.

Cette singularité d'un peuple défricheur, batailleur et travaillant a forgé notre identité d'où une créativité unique et originale qui se manifeste particulièrement chez ses artistes et ses écrivains. C'est en misant sur eux, sur leur savoir-faire et sur leur imagination, que le Québec a pu devenir la puissance culturelle qu'elle est devenue aujourd'hui.

Ce constat est confirmé par de nombreux observateurs internationaux parfaitement objectifs sur la question. À titre d'exemple, je citerai un journaliste du *New York Times*, Daniel Wakin, qui a consacré un article élogieux à Yannick Nézet-Séguin. Reconnu comme une étoile montante dans le monde de la musique, ce chef d'orchestre québécois, âgé de 37 ans, réussit le tour de force de diriger 4 orchestres, et non des moindres : l'Orchestre Métropolitain de Montréal, l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, l'Orchestre de Philadelphie et l'Orchestre philharmonique de Londres. À croire que ses journées ont plus de 24 heures !

J'ai eu le plaisir de discuter avec le journaliste du *New York Times* lors d'un concert à Montréal. Il était ébloui par Yannick Nézet-Séguin et par le fait que le Québec arrive à produire autant de talents musicaux. Dans son article, il émet l'hypothèse que "l'inhabituelle richesse culturelle du Québec en musique classique résulte partiellement du généreux soutien financier du gouvernement aux arts".

De fait, l'État québécois soutient des conservatoires, de nombreux orchestres symphoniques, des formations musicales de tous types et bien sûr, des compositeurs et des interprètes. Cette approche assure une plus grande portée et une cohérence à ses interventions qui s'inscrivent dans un soutien à la formation, la création, la production et la diffusion. Si nous assistons aujourd'hui à un foisonnement artistique exceptionnel qui rayonne bien au-delà de nos frontières, c'est fondamentalement parce qu'une volonté politique d'appuyer la formation, la création et la diffusion se manifeste constamment depuis plus de 50 ans.

Depuis plusieurs années, une vague d'oeuvres et de créateurs québécois se démarque sur l'échiquier international, que ce soit – en cinéma où nos films sont en lice ou primés à Cannes, aux Oscars ou à la Mostra de Venise (avec Denys Arcand, Xavier Dolan, Denis Villeneuve et Kim Nguyen), en danse (avec Marie Chouinard et Édouard Lock), en théâtre (avec Robert Lepage, Denis Marleau et Wajdi Mouawad), en arts du cirque (Les 7 doigts de la main, Cirque Éloize et Cirque du Soleil), en arts numériques (Moment Factory et Daniel Langlois), en littérature (Yann Martel, Dany Laferrière, Michel Tremblay et Kim Thuy), en arts visuels (Geneviève Cadieux et Marc Séguin), en musique populaire (Arcade Fire, Céline Dion et Leonard Cohen, évidemment). Vous voyez défiler quelques-unes de ces têtes d'affiche québécoises derrière moi mais cette liste est loin d'être exhaustive !

Tous ces créateurs procurent une pointe de fierté bien légitime aux Québécois car ils sont, dans les faits, les partenaires de leur succès. Non seulement à titre de consommateurs de spectacles et d'oeuvres, mais en tant que citoyens dont la contribution financière a permis de fonder les structures chargées de favoriser le développement culturel.

Pour faire vivre leur culture, les Québécois ont mis au monde des institutions qui allaient contribuer à l'affirmer et à la pérenniser.

Au Québec, la responsabilité du soutien public aux arts et à la culture est partagée entre les administrations publiques fédérale, provinciale et municipale. Le gouvernement du Québec investit plus d'un milliard de dollars par an, soit environ 1 % de son budget total, pour soutenir les arts et la culture. C'est un niveau d'appui unique en Amérique du Nord, toutes proportions gardées.

Pour sa part, le gouvernement fédéral canadien investit au Québec 1,5 milliard de dollars, notamment pour soutenir la radio et la télédiffusion francophone, ce qui représente 37 % du budget qu'il consacre à la culture.

Ces investissements ne sont pas motivés uniquement par un sens du devoir ou un sentiment patriotique mais parce que le soutien à la culture est rentable à plus d'un égard et à long terme. La culture est une composante essentielle du développement de la société québécoise, intégrée aux dimensions sociale, économique, environnementale et territoriale; elle améliore la qualité de vie des citoyens de plusieurs façons.

La créativité, le talent et l'imagination des artistes représentent un capital fondamental. Ils poussent à l'innovation, à la réflexion et à la découverte. Les recherches et le travail d'expérimentation et de création qu'ils effectuent aujourd'hui peuvent amorcer des révolutions technologiques et contenir le germe d'entreprises qui verront le jour demain, contribuant à l'économie du Québec et à sa réputation d'excellence.

Cette prise de conscience a dicté l'évolution du soutien public à la culture au Québec et j'aimerais profiter de l'occasion pour vous en présenter les principales étapes.

La première étape de ce qui permettra à la société québécoise de réaliser son plein développement culturel remonte dans les années 1920 avec un premier programme culturel gouvernemental, qui était presque une politique culturelle, avancée par Athanase David. Ce responsable politique croyait à l'apport de la culture pour une société. Cette politique visait l'institutionnalisation du patrimoine et de l'enseignement des beaux-arts, la création de musées et le développement de programmes de bourses.

Ça prenait du courage et une vision à long terme pour proposer cela à une époque où sévissait la crise économique et où un bon pourcentage de la population était pratiquement analphabète. Mais cette vision a porté fruit. Les écoles de beaux-arts et les conservatoires de théâtre et de musique ont contribué à la professionnalisation des artistes, et ceux-ci ont graduellement affirmé leur présence au Québec et à l'étranger.

La deuxième étape fut la création du ministère des Affaires culturelles par Georges-Émile Lapalme sur le modèle français lancé par André Malraux, en 1961. L'accent est alors placé sur le développement d'infrastructures de diffusion nationales (musées et télévision éducative) et la valorisation des créateurs par divers prix nationaux.

La troisième étape fut l'adoption de la politique culturelle intitulée *Notre culture, notre avenir*, en 1992. Ce geste a structuré davantage l'intervention gouvernementale en matière de soutien à la création et à la production d'oeuvres artistiques et littéraires tout en accordant une grande place à la démocratisation et à la décentralisation de la culture.

Affirmant l'importance de la vitalité de l'identité culturelle québécoise dans un contexte de mondialisation, la politique culturelle de 1992 a rendu fondamentale la reconnaissance du mérite artistique et l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes et des travailleurs culturels.

L'originalité de cette politique réside dans l'impartition des responsabilités du développement culturel à des organismes publics experts qui acquièrent de cette manière une connaissance approfondie de leurs champs d'intervention. Ils peuvent ainsi agir légitimement et avec pertinence pour réaliser leurs missions respectives.

Pour réaliser cette politique, le ministère de la Culture et des Communications s'appuie ainsi sur un réseau de 12 organismes publics et de sociétés d'État tels que Télé-Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, trois musées d'État, deux complexes de diffusion de spectacles, le réseau des conservatoires de musique et d'art dramatique, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) que j'ai l'honneur de diriger.

Je m'attarderai ici essentiellement sur les rôles du ministère de la Culture et des Communications, de la SODEC et du CALQ qui sont les trois principaux investisseurs publics en culture. Par différents programmes, ils aident les créateurs, les organismes artistiques et les industries culturelles, bref l'ensemble des milieux créatifs dans les arts et la culture.

Le rôle du ministère de la Culture et des Communications demeure fondamental car sa mission vise donc à contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelle. En outre le ministère doit favoriser l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle et développer

les communications. Il le fait notamment en soutenant :

- les musées privés sans but lucratif
- les diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène
- des services aux bibliothèques publiques
- des écoles de formation spécialisée
- des organismes en patrimoine
- les arts à l'école
- le loisir culturel
- les médias communautaires
- et les immobilisations culturelles

Le ministère de la Culture et des Communications est un important joueur dans la construction d'infrastructures culturelles. En partenariat avec les milieux, les municipalités et parfois le secteur privé, il investit chaque année quelque 90 M\$ pour bâtir, rénover et équiper des salles de spectacles, des lieux d'exposition, des édifices patrimoniaux et favoriser l'art public.

De son côté, la SODEC participe à l'implantation et à l'essor des entreprises culturelles qui oeuvrent dans les domaines du livre, de la musique et des variétés, du cinéma et de la production télévisuelle, des métiers d'art et des arts visuels, dans toutes les régions du Québec.

La SODEC gère un système de capital de risque pour soutenir les investissements dans l'industrie culturelle. Ses services, comparables à ceux d'autres institutions financières, comprennent le prêt et la garantie de prêt. Elle accorde aussi des crédits d'impôt remboursables sur les coûts de main-d'oeuvre liés à la création et à la production des oeuvres. C'est un outil fiscal important offrant un levier financier aux entreprises culturelles tout en favorisant l'emploi au Québec. En fondant ses décisions en bonne partie sur leurs plans d'affaires, la SODEC est donc en mesure d'investir dans des projets les plus prometteurs pour les domaines du cinéma et de la télévision, du disque, du spectacle et de l'édition de livres.

La SODEC aide également les entreprises à exporter sur les marchés hors Québec et partage le risque des entreprises qui veulent développer leurs activités à l'étranger. Elle a aussi pour responsabilité d'assurer la présence collective de ces entreprises dans les foires, salons et marchés internationaux.

Pour sa part, le CALQ soutient, dans toutes les régions du Québec, la création artistique et littéraire, l'expérimentation, la production et la diffusion. Les domaines dans lesquels le CALQ exerce ses attributions sont la littérature et le conte, les arts de la scène (théâtre, danse, musique, chanson, arts du cirque) les arts multidisciplinaires, les arts numériques, le cinéma et la vidéo, les arts visuels, les métiers d'art ainsi que la recherche architecturale.

Le CALQ a déployé sur l'ensemble du territoire québécois son système d'aide financière. Un système indépendant du pouvoir politique, au sein duquel les projets artistiques sont analysés par des pairs. Il respecte l'autonomie et la liberté de création des artistes et des écrivains ainsi que l'indépendance artistique et administrative des organismes artistiques.

Grâce à son programme de bourses, le CALQ soutient les projets de quelque 1 350 artistes et écrivains par année. Avec son programme de subventions, il finance les projets de création, de production et de diffusion de plus de 660 organismes, compagnies de danse, troupes de théâtre, orchestres symphoniques et autres ensembles musicaux, centres d'artistes en arts visuels, en arts numériques, cinéma et vidéo; événements littéraires et périodiques culturels.

Il soutient aussi des diffuseurs spécialisés, la tenue d'événements nationaux et internationaux ainsi que la circulation des artistes et de leurs oeuvres. Le CALQ aide également des associations professionnelles d'artistes, des regroupements nationaux et des organismes de services. Le CALQ contribue également à la reconnaissance des créateurs par la remise de prix d'excellence de même que par l'attribution de bourses de carrière.

Le CALQ est un acteur important de la décentralisation vers les régions en matière de culture au Québec. La capacité du CALQ à stimuler le développement culturel dans les régions, tout en encourageant celui des grands centres urbains, est fortement reconnue.

Pour réaliser son mandat, le CALQ avait l'an dernier un budget de 93,5 M\$ CAN. De cette somme, il a consacré près de 92 % à l'aide financière (près de 86 M\$ CAN), dont 10,5 M\$ CAN en bourses aux artistes et aux écrivains professionnels, 68,1 M\$ CAN en subventions aux organismes artistiques et 7,1 M\$ CAN pour Mécénat Placements Culture, un programme mis en place en 2005 pour stimuler les contributions en provenance du secteur privé.

On le constate, le Québec s'est doté d'institutions et d'infrastructures solides dont les actions sont balisées par les orientations gouvernementales et les politiques en matière de diffusion, notamment en arts de la scène, ainsi que dans les domaines du livre et de l'audiovisuel.

Le succès du modèle de développement culturel québécois résulte des investissements collectifs, d'abord publics, mais aussi privés, qui sont consentis depuis plus de 50 ans. Mais il repose aussi sur une approche originale axée sur la synergie née de divers partenariats.

Tout d'abord, le partenariat entre les différentes composantes de l'État, incluant les universités et les entreprises d'État comme Hydro-Québec ou Loto-Québec, qui participent au développement culturel. Des partenariats se sont aussi développés avec des organismes de développement économique régionaux et les municipalités qui s'engagent dans le soutien aux arts et aux lettres.

De plus en plus de partenariats se font partout à travers le monde : conseils des arts nationaux, fondations culturelles étrangères, développeurs internationaux, organismes d'accueil, marchés d'exportation culturels, réseaux de création, événements majeurs et opérateurs de la présence québécoise sur les bourses et marchés internationaux, tels que CINARS. Depuis quelques années, le CALQ participe même au financement de projets de coproduction internationale.

Enfin, de vastes efforts ont été consentis pour établir un partenariat privé-public en faisant valoir l'importance des retombées du soutien aux arts auprès des chambres de commerce, des fondations communautaires et des mécènes. Pour stimuler le mécénat, le gouvernement a mis en oeuvre, en 2005, un programme qui a remporté un succès phénoménal visant à assurer l'autonomie et la sécurité financière des organismes des arts, de la culture et des communications en les encourageant à diversifier leurs sources de financement. Un tout nouveau volet du programme visera les projets de tournées à l'international.

Ces partenariats réussissent car les partenaires croient fermement que la culture est un facteur de développement. C'est d'autant plus vrai dans une économie de plus en plus basée sur le savoir et la technologie où la créativité, la circulation des idées et la collaboration qui favorise l'innovation sont essentiels à la croissance des collectivités et des sociétés. Créativité, circulation des idées et collaboration sont déjà les principes actifs du travail artistique. Les artistes sont les experts de la création et de l'innovation. Leur talent devient le meilleur capital démontrant la capacité de création, d'innovation et d'invention dont un pays est doté. En les aidant, nous nous aidons collectivement.

Le talent est désormais une ressource enviable et les nations se font concurrence pour l'attirer. Étant une petite nation dans le monde, nous sommes condamnés à exceller. Nous le faisons à notre manière, avec professionnalisme et curiosité, d'égal à égal, sans arrogance. Dans ce contexte, le Québec doit entretenir un marché domestique fort, dynamique et diversifié, en tenant de plus en plus compte du

développement international. À l'heure de la mondialisation et étant donné les limites de son marché domestique, le financement de la culture ne peut plus se faire sans une perspective internationale. Le Québec n'a pas le choix que d'appuyer la mobilité de ses créateurs et d'aider leurs oeuvres à se tailler une place sur les marchés étrangers. D'autant plus que les jeunes artistes disposent de plus en plus tôt de possibilités d'aller se former, se perfectionner, créer, interpréter, travailler, explorer, exposer et circuler à l'étranger.

Un autre moyen d'accroître la présence internationale des créateurs québécois fut d'investir dans un réseau de studios leur permettant d'effectuer de longs séjours de ressourcement dans des capitales culturelles. Actuellement, il y a des studios du Québec à Paris, New York, Rome, Berlin, Londres et Tokyo. Mais ces prestigieux studios ne représentent qu'une partie du réseau de studios et d'ateliers-résidences à l'étranger que le CALQ a développé au fil des ans. Ces résidences de création reposent sur des ententes de partenariat avec d'autres conseils des arts, fondations privées et institutions réputées pour la qualité de l'encadrement qu'elles offrent aux artistes professionnels. Elles se tiennent dans des lieux où règne une effervescence artistique, que ce soit dans un ou plusieurs domaines. Aujourd'hui, il existe des échanges d'artistes dans 18 pays et 24 villes à travers le monde.

J'aimerais bien ajouter, d'ailleurs, un 19^e pays pour compléter ce réseau avec un studio du Québec en Chine. Je suis certain, comme ce fut le cas ailleurs, que ce serait mutuellement bénéfique tant pour nos artistes que pour nos citoyens.

L'an dernier le CALQ a consacré 10 % de son budget d'aide financière pour soutenir la présence artistique québécoise dans 68 pays. Chaque jour, un peu plus de six spectacles québécois soutenus par le CALQ sont présentés quelque part dans le monde.

La stratégie gouvernementale québécoise pour favoriser le rayonnement international des artistes en est une de non-ingérence face au marché et s'exerce dans le plus grand respect des décisions artistiques tout en visant une réciprocité en matière d'accueil.

L'accueil de production étrangère est aussi devenu un élément important de la stratégie. La réciprocité est essentielle au rayonnement international. D'abord, parce que l'échange est la base des rapports entre les nations : pour recevoir, il faut aussi donner. Ensuite, parce que la réciprocité favorise l'émulation par la rencontre avec les meilleurs artistes étrangers et la découverte de nouvelles propositions esthétiques. Enfin, elle permet de développer et de diversifier l'offre culturelle faite à la population.

La promotion de la culture québécoise à l'international est une priorité du gouvernement. À cet effet, le ministère de la Culture et des Communications, le CALQ et la SODEC travaillent avec le réseau des représentations du Québec à l'étranger rattachées au ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur. Que ce soit sous la forme de délégations, de bureaux ou d'antennes, les représentations gouvernementales du Québec à l'étranger forment un réseau qui se déploie dans plus de 26 villes réparties dans 15 pays. Elles effectuent un travail de développement de marchés et font la promotion de la présence des artistes et des écrivains québécois sur leurs territoires.

Le Québec a d'ailleurs des bureaux à Shanghai et à Beijing au sein desquels deux attachées culturelles travaillent à la promotion de la créativité québécoise. Je tiens à les saluer, notamment Christine Zhao et Catherine Zhang qui est d'ailleurs parmi nous aujourd'hui et je tiens à les remercier pour leurs vaillants efforts. Leur coopération a été particulièrement appréciée lors de l'exposition universelle de Shanghai en 2011 dans le cadre de laquelle la ville de Montréal avait un pavillon.

Les technologies numériques ont aboli nombre de frontières et bouleversé les modes de création, de production et de diffusion. Elles ont favorisé la multiplication de réseaux parallèles dans lesquels les créateurs évoluent différemment, dans une plus grande autonomie. Le Québec a choisi d'épauler les créateurs et les organismes artistiques afin qu'ils puissent prendre le virage numérique. Il est en train de se doter de stratégies pour permettre aux créateurs comme à son industrie culturelle de bénéficier au mieux des avantages de cette révolution technologique.

Il demeure que dans le monde non virtuel, le Québec est présent dans la Francophonie mais aussi en Europe, aux États-Unis, en Afrique et en Asie, en cohérence avec les stratégies gouvernementales. De fait, la Chine figure en tête des priorités internationales du Québec. Il y a quelques semaines, le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, Jean-François Lisée, a mené une mission multisectorielle en Chine, accompagné de 75 représentants d'entreprises, institutions et organismes québécois, passant par Jinan, Beijing et Shanghai. Nombre d'entreprises québécoises peuvent aujourd'hui témoigner de l'évolution qu'ont connue nos relations depuis l'ouverture des Bureaux du Québec, il y a une dizaine d'années à Beijing et Shanghai. En 2012, les échanges commerciaux de biens entre le Québec et la Chine étaient en hausse de 3,3 %.

Nous cherchons tous à développer nos économies par les échanges commerciaux. Mais dans une économie du savoir qui se nourrit de créativité et d'innovations, il faut aussi miser sur les échanges culturels. Les arts et la culture sont appelés à y jouer un rôle central. On mise sur la valeur sociale de l'art, son influence majeure sur la créativité entrepreneuriale et sur les effets positifs qu'il apporte au développement des individus. Dans ce sens, les attentes de la société envers la culture et les arts sont plus grandes que jamais.

Paradoxalement peut-être, les effets positifs de l'art ne peuvent se manifester sans un espace d'expression artistique distinct et autonome. Les arts obéissent d'abord aux impératifs de la quête artistique.

À l'instar des autres conseils des arts, le CALQ a été mis en place justement pour favoriser et garantir cet espace de création. Il a pour mandat de permettre aux artistes d'oeuvrer dans les meilleures conditions possibles de création, de production et de diffusion, à l'écart des commandes publicitaires, des intérêts commerciaux, des lois du marché et des influences politiques. Ses interventions, qui ne sont pas uniquement financières, se doivent d'être à la fois structurantes et responsables, dans une approche durable en phase avec les besoins de la société. Parce qu'il reconnaît l'excellence et le professionnalisme, dans un mécanisme qui implique pairs et experts, le CALQ est aussi un label de qualité, tant pour les artistes et les gouvernements que pour le secteur privé.

Le rôle du CALQ est complémentaire à celui de la SODEC et du ministère. Ensemble, nous avons développé une connaissance fine et approfondie des différents milieux artistiques, de leurs enjeux et de leurs défis. Cette connaissance est fondamentale pour adapter nos actions aux nouvelles réalités et ajuster nos programmes pour favoriser le mieux possible le développement des arts, des lettres et de la culture.

Manifestement notre façon de faire, assez unique et qui s'est principalement déployée dans les 50 dernières années, est féconde et donnent des fruits magnifiques.

Aujourd'hui, des Québécois sont invités sur toutes les scènes du monde à diriger des orchestres et des ensembles musicaux, à créer des opéras, à participer à des expositions et des foires littéraires ou à produire des oeuvres théâtrales ou chorégraphiques au sein d'institutions mythiques. Je pense par exemple à Robert Lepage au Metropolitan Opera, à Wajdi Mouawad à Avignon, à Denis Marleau à la Comédie-Française, à Édouard Lock à l'Opéra National de Paris, à la commissaire Louise Déry et à l'artiste David Altmedj à la Biennale d'arts visuels de Venise où j'ai eu le plaisir de voir, à la dernière édition, une performance inédite de Raphaëlle de Groot.

Les productions et les artistes québécois qui suscitent la curiosité et l'intérêt sont de plus en plus nombreux, en raison de leur vision et de la qualité intrinsèque de leur travail de création. Ils figurent dans les programmations des saisons régulières de grands diffuseurs ou de salles d'avant-garde et sont remarqués dans les festivals, biennales et autres événements innovateurs ou d'envergure comme ici à Guangzhou.

Je souhaite d'ailleurs souligner que le Guangzhou International Dance Festival, qui débutera dès demain [le 9 novembre], accueillera la compagnie québécoise Le Carré des Lombes qui y présentera l'oeuvre de Danièle Desnoyers, *Dévoré le ciel*, les 15 et 16 novembre.

Les échanges culturels entre la Chine et le Québec ne peuvent être que bénéfiques à tout le monde. Je crois que nos cultures et nos savoir-faire artistiques peuvent s'enrichir mutuellement. Le rapprochement entre les créateurs de nos deux peuples permettra de tisser des liens puis des amitiés qui favoriseront le rayonnement de leurs oeuvres, ici, chez nous et ailleurs. La création artistique est le meilleur atout dont un pays a besoin pour affirmer son identité, sa modernité et son sens de l'innovation, et pour faire face à la révolution numérique ainsi

qu'à la mondialisation de l'économie et des cultures qui l'accompagne.

En terminant, je vous invite à venir rencontrer et échanger avec les représentants québécois au kiosque du Québec dans la salle d'exposition et, évidemment, je vous invite à venir nous visiter au Québec pour encore mieux saisir et découvrir notre créativité.

Je vous remercie de votre attention.

[← Retour à la page d'accueil](#)



© Gouvernement du Québec, 2013